



# **25<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE D'ARC DE VEDÈNE**

**Samedi 23 Octobre 2021**

(Initialement prévu en Novembre 2020)

**Gymnase Pradayrol à Vedène**

## **Ordre du jour :**

- Rapport moral
- Compte rendu d'activités par commission
- Approbation du rapport moral et du compte rendu d'activités
- Rapport financier : Bilan de l'année 2019/2020
- Approbation et quitus du rapport financier
- Budget prévisionnel de l'année 2020/2021
- Projets 2020/2021
- Élection au Comité Directeur -> Reporté pour la saison 2021/2022
- Questions diverses

Par la présence de 30 membres votants sur les 57 possibles, le quorum est atteint la séance est ouverte à 18h18

# COMPTE RENDU MORAL

Mesdames et Messieurs les archers,

Mesdames et Messieurs les parents de nos jeunes,

Je commencerais par excuser Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Marc Borie adjoint au sports de la Ville de Vedène, Monsieur Michel Allegre Président du Comité Sud PACA et Monsieur Bruno Demay Président du CD84, de ne pouvoir être présent ce soir pour notre assemblée générale.

Je vous salue et vous remercie d'être présents ce soir en commençant bien sûr par l'AG 2019/2020 programmée en Novembre 2020 et qui avait dû être annulée.

Cette année a été marquée par l'arrivée de la COVID 19 et l'interruption de toute activité sportive, entre autres, à partir de la mi-mars 2020 avec, pour la préservation de la santé de chacun, le confinement.

Les activités sportives individuelles en extérieur dont le tir à l'arc ont pu reprendre sur décisions gouvernementales à partir du 27 mai, notamment pour les jeunes, avec des mesures sanitaires drastiques.

Néanmoins, de septembre 2019 à mars 2020 nous nous sommes fait remarquer par une très belle saison salle. Nos archers ont trusté de nombreux podiums départementaux et régionaux. 7 archers dont 2 jeunes se sont qualifiés pour le championnat de France de tir en salle à Vittel et aucun d'entre eux n'a démerité.

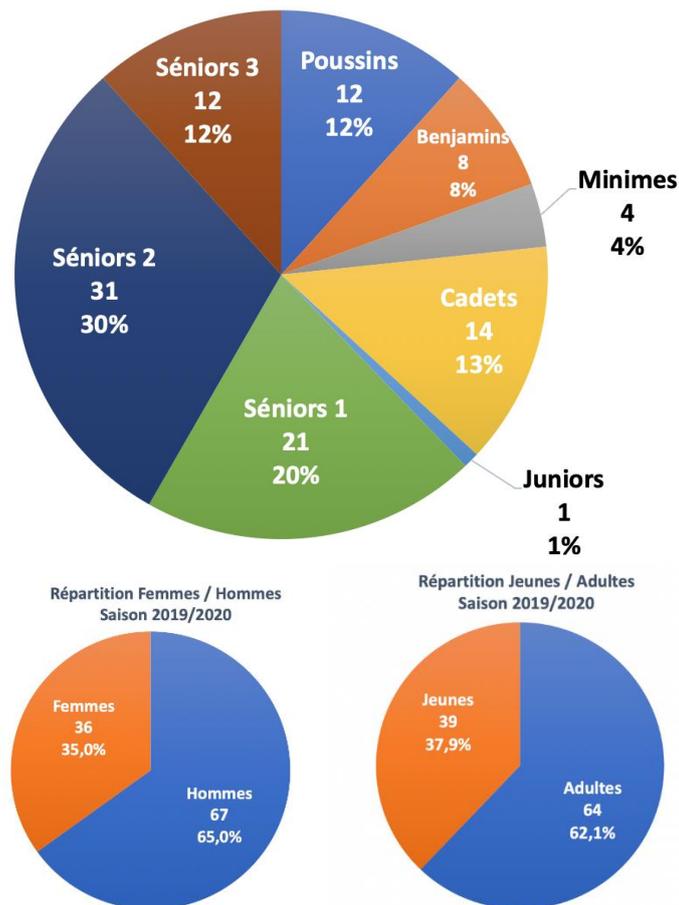
Durant cette saison hivernale, à la demande de la FFTA, par l'intermédiaire de Monsieur Daumas, nous avons accueilli 2 jeunes Ivoiriennes pour un stage d'un mois en vue de la préparation des Jeux Olympiques 2020 de Tokyo. Un partenariat devait être signé entre la Fédération Ivoirienne de tir à l'arc et notre club, malheureusement la pandémie en a décidé autrement, mais nous sommes toujours en rapport avec le président de la Fédération Ivoirienne de tir à l'Arc.

Par contre, après une saison salle riche notamment par ses résultats, il va s'en dire que pour la saison extérieure aucun résultat n'a pu être enregistré puisque que l'ensemble des compétitions, qu'elles soient départementales, régionales ou nationales ont été annulées.

De même, nos actions pour le sport adapté ont été mises en sommeil dès l'annonce du confinement. Pourtant, les journées découvertes organisées en binôme avec le Comité Départemental du Sport Adapté (comme en octobre 2019) permettent à ces personnes en situation de Handicap de découvrir d'autres activités qui sortent de leur quotidien.

En cette saison 2019/2020, le club comptait 103 licenciés répartis de cette façon. Avec 35% de féminine, c'est un record que nous battons sur cette saison. La moyenne est habituellement à 27%.

## Catégories - Saison 2019/2020



En cette année compliquée, je tiens à remercier l'ensemble de nos archers, les entraîneurs, les membres du bureau qui n'ont pas baissé les bras devant cette situation sanitaire inédite, mais surtout je remercie infiniment nos partenaires institutionnels

- **Monsieur le Maire, Monsieur Borie** notre adjoint aux sports ainsi que **l'ensemble des élus.**
- **À Monsieur le Président du Conseil Général et l'ensemble des Conseillers départementaux.**
- **La FFTA, FFSA et l'ANS**
- **La DDJS**

Tous nous ont soutenus et nous ont maintenu leur aide financière ce qui nous a permis d'avoir un compte de résultat positif afin d'attaquer la saison sportive 2020/2021 plus sereinement.

**Un Grand Merci à tous**

**Joëlle Fisseux  
Présidente**

# COMMISSION SPORTIVE

Responsable : Victor Bresson

## Présentation :

Comme chaque année, en collaboration avec les entraîneurs le calendrier de compétitions organisées dans la ligue et ses départements limitrophes est établi. Certaines compétitions marquées au calendrier sont encadrées par les entraîneurs.

Les archers de toutes catégories se réfèrent à ce calendrier pour établir leur planning de compétitions sachant que les jeunes devront privilégier les compétitions encadrées par les entraîneurs.

Pour parfaire les entraînements de nos jeunes compétiteurs, 2 fois par mois, le samedi, nous avons continué à prendre les services de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département. La présence de Nicolas sur les entraînements permet à Jean-Jacques de mieux régler les problèmes que peuvent rencontrer nos jeunes compétiteurs.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos différentes remarques sur les entraînements ou autres demandes.

La commission sportive gère également :

## **Administratif et intendance sur les compétitions :**

- Inscriptions sur les concours pour les jeunes et championnats régionaux, nationaux, individuels et par équipes
- Gestion des déplacements avec la réservation des hébergements et des transports. Par souci d'économie les déplacements sont faits dans la mesure du possible dans des hébergements Appart-City.
- Une convention a été établie entre les archers désirant participer aux épreuves par équipes et aux différents championnats de France.

## **Organisation des stages :**

Pour parfaire également les entraînements, nous organisons à chaque période de vacances des stages ouverts à tous les archers en concours qualificatifs à partir de la 2<sup>e</sup> année de tir. Ces stages permettent un travail plus approfondi et ils ont en général beaucoup de succès auprès des jeunes, mais aussi auprès des adultes. Cette année, nous nous sommes déplacés également sur des stages régionaux, mais aussi départementaux organisés pour nos jeunes compétiteurs, mais aussi pour les jeunes archers débutants.

## **Organisation de nos concours :**

- 2 compétitions en salle ont été organisées sur cette saison

## Bilan sportif 2019-2020

À la suite d'une excellente année 2018-2019, la nouvelle saison sportive a été lancée d'une très belle manière avec la saison salle. Celle-ci s'est clôturée par le déplacement des archers à Vittel pour le Championnat de France en Salle.

Cependant, en mars 2020, un imprévu est arrivé dans la saison avec la crise sanitaire que nous avons tous subie. Par conséquent, les activités sportives du club se sont arrêtées durant le confinement et l'ensemble des compétitions de la saison extérieure ont été annulées.

Nous avons su faire face à une situation inédite où notre vie personnelle et la vie de notre association ont été particulièrement bousculées. Grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire strict, nous avons pu rouvrir les installations en juin et reprendre les entraînements sur notre terrain extérieur. Merci aux archers d'avoir redonné « vie » au club.

Grâce à l'investissement de tous, du débutant au confirmé, des archères aux archers et des classiques aux poulies vous avez brillamment défendu les couleurs du club sur cette « demi-saison »

Le club, par le biais de nos bénévoles, travaille et continuera de travailler afin de vous aider à obtenir les meilleures performances tout en gardant le plaisir de pratiquer tous ensemble notre passion pour le tir à l'arc.

L'ensemble des entraîneurs et du comité directeur reste mobilisé pour que l'activité sportive reste possible malgré les contraintes sanitaires.

Nous allons pouvoir faire le bilan de cette olympiade, mais difficile de commenter les chiffres de cette saison.

### **En résumé pour la saison 2019-2020 :**

- **283** Participations à des compétitions
- **130** Podiums individuels en compétitions
- **11** médailles aux Championnats de Régionaux
- **15** médailles aux Championnats départementaux
- **7** qualifications aux Championnats de France FFTA individuels
- **2** équipes au niveau national et 3 régionales
- **La participation de Solenn Marion aux Jeux Mondiaux Militaire à Wuhan**

### **Participations individuelles en compétition :**

Participations aux compétitions				
	2017	2018	2019	2020
<b>FITA</b>	171	169	201	0
<b>50M</b>	110	59		0
<b>Total TAE</b>	281	228	201	0
<b>Salle</b>	260	238	222	281
<b>Parcours</b>	24	37	27	2
<b>Total</b>	<b>565</b>	<b>503</b>	<b>450</b>	<b>283</b>

## Podiums en compétitions :

	2x70m			2x50m			2x18m			Parcours			
	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	
2017	29	23	19	39	22	10	55	29	29	7	4	6	
	<b>71</b>			<b>71</b>			<b>113</b>			<b>9</b>			<b>272</b>
2018	43	16	14	26	14	6	61	41	24	5	8	4	
	<b>73</b>			<b>46</b>			<b>126</b>			<b>17</b>			<b>261</b>
2019	OR:	59	AR:	36	BR:	24	59	36	24	7	4	1	
	<b>119</b>						<b>119</b>			<b>12</b>			<b>250</b>
2020	OR:	0	AR:	0	BR:	0	58	34	37	1	0	0	
	<b>0</b>						<b>129</b>			<b>1</b>			<b>130</b>

Vedène a reporté cette année **5 titres de champions régionaux, 4 médailles d'argent et 2 médailles de bronze.**

Au niveau départemental, Vedène a obtenu **9 titres de champion départemental, 4 médailles d'Argent et 2 médailles de Bronze** soit un total de **15 médailles.**

Nous avons réalisé de très bons championnats sur la saison salle.

## Résultats et Sélections Championnats de France :

Salle Adultes - Vittel	
Victor Bresson	7e
Audrey Giboulet	9e
Bruno Gisbert	6e
Frédéric Moy	17e
Thibault Vignes	17e
Solenn Marion	9e
Iewan Verzier-Rousson	17e

## Équipes Double Mixte :

Championnat Annulé.

## Équipes DR :

Nous avons pour prévision d'aligner des équipes sur ce championnat :

- Benjamin-Minimes
- Cadets-Juniors
- Séniors Arc à Poulies
- Séniors Arc classiques Femmes
- Séniors Arc classiques Hommes

L'ensemble du championnat a été annulé.

### **Équipe D2 Femmes :**

À la suite de la saison 2018-2019, les féminines ont été reléguées en Division Régionale. Suite au désistement d'une équipe et au club du classement de la saison 2018/2019, les féminines retrouveront la D2 en 2020/2021.

### **Équipe D2 Hommes :**

Championnat annulé

### **Collaboration Cote d'Ivoire / Vedène:**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour un stage au club lors des vacances de Noël 2 archères ivoiriennes, Anne-Marcelle DIOMBO ESMEI et Fatou GBANE venues en stage durant 1 mois au club de Vedène, dans leur préparation aux Jeux olympiques de Tokyo.

Jean-Jacques Fisseux a partagé son expérience et a réalisé l'accompagnement des archers tout au long de leur stage. Jean-Jacques avait préparé son fils Franck, dans sa préparation aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004 et durant tout son parcours d'archer international.

Mi-Carême Moïse ESSIS, président de la Fédération ivoirienne de tir à l'arc a également fait le déplacement à Vedène afin d'accompagner les archères. Un partenariat devrait rapidement être mis en place entre le club de Vedène et la fédération ivoirienne de tir à l'arc. Michel Daumas président de l'union francophone des fédérations de tir à l'arc sera un des piliers dans le pilotage de ce partenariat.

Malheureusement les conditions sanitaires n'ont pas permis de continuer le partenariat sur cette saison et il sera reconduit dès que la crise sanitaire sera terminée.

## Objectifs et perspectives :

La compagnie a encore obtenu de très bons résultats cette année sur la saison salle. Le travail doit continuer et se renforcer pour amener les archers au plus haut niveau. Il est important d'élever encore le niveau de performance de l'ensemble des archers et d'avoir au sein des différents collectifs une bonne émulation pour obtenir de meilleures performances. Ce n'est pas simplement le travail d'une personne, mais bien le travail de tout un collectif qui permet aujourd'hui à la Compagnie d'Arc de Vedène de briller sur les compétitions.

Pour la nouvelle saison :

- Le travail dans le collectif jeune continue encore cette année avec en ligne de mire le label « École du Tir à l'Arc Français »
- Un renforcement de l'équipe de D2 féminine et de D2 masculine.
- Le développement des tirs de parcours
- Le développement d'un collectif arcs à poulies
- L'accompagnement de l'ensemble des archers dans la réalisation de leurs objectifs sportifs ou de loisir.
- Le comité directeur a voté en 2019 un tarif de 5€ pour les compétiteurs Vedénais Adultes et 4€ pour les jeunes lors des compétitions organisées à Vedène. Cette opération est maintenue en 2021.
- L'organisation de la manche de D2 à Vedène.
- Et bien sûr, beaucoup de plaisir et de bonne humeur dans la pratique de notre discipline !

## COMMISSION JEUNES

La commission jeunes gère les archers de moins de 16ans jusqu'à leur entrée en concours qualificatif National.

Les archers, premières années, suivent l'initiation avec en premier point **l'enseignement et le respect de la sécurité** sur le pas de tir

Les 2e et 3e années se perfectionnent afin de passer les niveaux pour rejoindre leurs camarades en concours officiels.

Tous les jeunes qui le désirent et qui ont acquis le niveau voulu découvrir la compétition en participant à des rencontres interclubs :

- 26 octobre à Morières
- 7 décembre à Isle sur la Sorgue
- 25 janvier à Isle sur la Sorgue

Ces concours se sont déroulés en salle. Les concours extérieurs prévus ont tous été annulés suite au confinement national dû au Covid.

Les entraînements des jeunes ont été assurés par l'ensemble de l'équipe entraîneurs et assistants entraîneurs du club, tous des bénévoles qui font preuve de compétence, de patience et de pédagogie

Comme chaque année, les frais d'inscription sur ces concours sont pris en charge par le club. Et, pour amener les enfants sur les lieux des compétitions, nous faisons appel aux parents disponibles afin d'organiser ces déplacements par co-voiturage.

De plus, avant chaque période de vacances scolaires, les jeunes passent leurs plumes pour les 8-12ans et les flèches à partir de 13ans et croyez bien que chaque jeune est fière de recevoir leur petit badge correspondant au grade qu'ils viennent de réussir

Pour finir, je tiens à remercier toute l'équipe qui s'occupe de l'enseignement de ces jeunes, mais je remercie aussi les parents qui s'impliquent et nous aident notamment par le co-voiturage

# COMMISSION SPORT ADAPTE

**Responsable** : Charles Légier

Déplacement à Toulon en Décembre 2019 pour le championnat de ligue PACA du Sport Adapte. Podium (2e) pour Vincent Légier.

Nous avons organisé le 15/10/2019, sur notre terrain ,1 journée découverte et initiation tir à l'arc, avec le Comité Départemental du Sport Adapté pour des adultes en situation de handicap, une vingtaine de participants étaient présents lors de cette journée.

Nous avons assisté à la Cérémonie des Trophées du Sport Vauclusien le 05/02/2020, car Vincent Légier a reçu le trophée en catégorie Sport, handicaps et dépassement de soi pour sa performance et son titre de Champion de France 2019 FFSA.

**À cause de la pandémie due au COVID19, les journées découvertes prévues en mai et juin ont été annulées**

# COMMISSION COMMUNICATION ET PROMOTION

Responsable communication : Victor Bresson

Responsable Promotion : Sylvain Hugues

## Communication :

Le club continue son développement dans le domaine de la communication dans le but d'intégrer avec pertinence les nouveaux médias pour dynamiser l'image du club. Cette stratégie passe par une adaptation à nos publics externes et internes, d'un regard national à international.

### **Les articles de presse :**

Vaucluse Matin et la Provence ont relayés notre actualité après chaque évènement. Cette année plus de **20 Articles de presse** ont été publiés par la presse locale. Les articles annoncent tous nos événements, mais également nos résultats sportifs, bien au niveau du département, de la région qu'au niveau national.

### **Le site internet : [www.ciearc-vedene.net](http://www.ciearc-vedene.net)**

Mis à jour régulièrement par les bénévoles du club, le site internet offre aux visiteurs une information régulière sur les actualités du club. Des résultats de compétition aux événements festifs du club, le site internet a accueilli **4000 visiteurs** qui contribués aux **10 000 pages vues** sur le site.

### **La page Facebook : <http://www.facebook.com/ciearcvedene84>**

Cette année, **80 actualités** ont été publiées. À ce jour, plus de **470 personnes** nous suivent. Une actualité publiée sur notre page est vue en moyenne par **600 personnes** ce qui permet d'apporter une visibilité supplémentaire pour le club. Certaines de nos publications ont été vues plus de **2900 fois**. La page Facebook nous permet également d'avoir une visibilité locale en partageant nos actualités et évènements, notamment les portes ouvertes et journées d'essai.

### **La page Instagram :**

Nous disposons d'une page Instagram pour toucher un public encore plus nombreux ! Des publications sont relayées en parallèle de notre page Facebook.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux, c'est une grande source d'informations et cela nous offre également une belle visibilité.

## Partenaires privés :

Cette année encore, en plus des partenaires institutionnels, des partenaires privés ont fait confiance au club. La Compagnie d'Arc s'est bien sûr engagée en retour à communiquer au maximum, notamment sur les réseaux sociaux sur les différents partenariats.

Nous remercions :

- SARL Le Fruit de l'Olivier pour ses tapenades et olives lors de nos festivités et compétitions nationales.
- Beiter, pour la fourniture d'accessoires à nos équipes.
- Spider-Vannes pour le tarif préférentiel proposé à l'ensemble des archers du club
- Le Crédit Agricole pour l'aide apportée en proposant des dotations aux archers sur les podiums des compétitions organisées par le club.

La recherche de partenaire va être très difficile pour les saisons à venir en raison de la crise sanitaire.

## Les actions spécifiques :

### **La journée municipale des Associations :**

La journée des associations a été organisée le 7 septembre 2019 par notre Municipalité. Durant cette journée, nous tenons un stand où vous pouvez découvrir le tir à l'arc à Vedène en images, mais aussi par des renseignements verbaux. En effet, les archers se font un plaisir de donner tous les renseignements sur leur discipline et ne manquent pas d'inviter chaque visiteur à s'initier et découvrir la pratique du tir directement sur notre terrain extérieur situé chemin de la Banastière. **Un très grand nombre de personnes ont été initiées** lors de cette journée.

### **Des journées d'initiations :**

Pour une meilleure connaissance du Tir à l'arc, nous nous déplaçons dans les écoles ainsi que sur les différentes manifestations organisées par les municipalités :

Initiation de tir à l'arc :

- Le Pontet 14 octobre 2019
- Vedène avec l'EMS : 23 octobre 2019
- Le Pontet pour la journée Halloween : 31 octobre 2019
- Vedène avec l'EMS le 18 février 2020

À la demande de sociétés de prestations de service ou de comités d'entreprises, nous nous déplaçons aussi pour initier le tir à l'arc à des salariés d'entreprises, sous forme ludique, au cours de rallyes-découvertes ; chacune de nos interventions rapporte au club **150 € à 360 €** selon la durée de l'initiation et le nombre de participants.

**Malheureusement, l'épidémie du COVID 19 nous a fait annuler les journées d'initiation prévues :**

- **Le 21 avril avec l'EMS de Vedène sur notre terrain d'entraînement**
- **La journée au féminin qui devait avoir lieu en avril**
- **Le 7 mai avec pour le sport adapté sur notre terrain d'entraînement**
- **En juin avec les maisons familiales et rurales du Vaucluse qui devait se dérouler comme chaque année à La Tour d'Aigues**

### **La Journée nationale au profit du TÉLÉTHON :**

Au travers de cette action, c'est tout un club qui se mobilise dans le but principal de récolter des fonds pour l'AFM sans puiser dans les fonds propres du club, **avec la vente de nos stylos-flèches** fabriqués par les archers. C'est ainsi que nous recyclons nos flèches cassées, nos plumes et encoches dépareillées.

L'intégralité de cette vente est reversée à l'AFM. Le club a également **reversé 1 € par adhérent** de l'association. Nous avons reversé un montant de 210,50€ cette année.

### **L'action « Chocolats de Noël » :**

Le but de cette opération est de financer une partie des actions menées par notre Compagnie comme le financement de frais de compétitions et de stages pour les jeunes. Pour ce faire, nous sollicitons nos licenciés à distribuer à leur famille, voisins, amis, une brochure de l'action en cours de notre partenaire Baltus, chacune des actions rapporte au club un bénéfice de 30 % du montant total des commandes passées. Cette année, l'opération chocolat de Noël 2019 a encore laissé, grâce à toutes vos commandes, un bénéfice net de 171,40€ pour le club.

# COMMISSION LOISIRS

Responsable : Corinne Hugues

Tout au long de l'année sportive, nous organisons nos journées de loisirs et de convivialité, qui permettent à tous les archers, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés, conjoints, parents ou amis de se rencontrer et de se connaître autrement que sur le pas de tir. Cependant, cette année a été marquée par la Covid 19, ce qui nous a contraints à limiter totalement nos manifestations. Pour cette saison, nous avons pu organiser uniquement notre apéritif de fin d'année.

## **Apéritif de fin d'année : Samedi 15 Décembre 2019 :**

Pour clôturer l'année, les archers et leurs familles ont été conviés à la salle de la Calade, à un apéritif dinatoire préparé par nos bénévoles.

Joëlle Fisseux, présidente du club, a débuté son discours en remerciant, nos invités de leur présence, et en mettant à l'honneur deux de nos bénévoles Charly LEGIER et Vincent LEGIER pour leur engagement au sein du club et leur implication pour suivre la formation d'entraîneur.

Elle a aussi rappelé brièvement les temps forts de l'année écoulée, et a souhaité à tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Une fois de plus, le club a réussi à organiser une soirée des plus conviviales où chacun a pu partager un moment de détente.

Nous espérons pouvoir organiser les saisons prochaines, toutes les manifestations qui nous tiennent à cœur et nous rapprochent pour vivre de bons moments de partage.

Nous espérons vraiment que la situation sanitaire s'améliore rapidement afin de retrouver l'ensemble des moments de convivialité si importants pour la cohésion et la bonne humeur au sein du club.

# COMMISSION PETIT MATERIEL

Responsable : Olivier Poulain

## Mes Missions:

Négocier les achats du club auprès de différentes archeries, pour les besoins courants et pour les nouveaux licenciés.

## Achats de matériel :

Sur l'exercice 2019/2020, nous avons réalisé différents achats pour le club.

Le matériel pour les packs de la rentrée 2019, comme tous les ans (flèches, palette, carquois, protège bras, dragonne, repose arc...), de l'outillage, et des achats courant pour le club, comme nous l'avions prévu nous avons commencé à racheter des arcs complets pour nos archers avec quelques problèmes à avoir de la disponibilité sur les faibles puissances.

**Malheureusement, tous les achats prévus n'ont pu être réalisés à cause de l'arrivée du COVID-19.**

En espérant que ces achats puissent se faire sur la saison suivante.

Je reste à votre écoute pour vos remarques ou vos conseils afin de gérer au mieux le matériel et les intérêts du club.

# COMMISSION MATERIEL

Responsable : Jean-Jacques Fisseux

## Investissements :

Cette année encore peu de matériel ont été achetés, en effet le Covid et son confinement nous a totalement stoppés dans nos achats notamment l'achat de stramits ou buttes de tir qui servent pour nos compétitions.

Néanmoins, en début d'année sportive nous avons fait l'acquisition ;

- D'un four micro-ondes puisque le nôtre présentait des signes de fatigue
- De 2 machines à café. Pour nos compétitions, jusqu'à présent les machines à café nous étaient prêtées gracieusement par la Maison du Bon Café. En début 2020, leur politique a changé et les prêts des machines à café sont désormais soumis à une participation financière si le montant des achats de café, thé ou chocolat en poudre était insuffisant d'où notre décision d'investir en profitant d'une promotion avec une réduction de 30% sur le prix du neuf.

## Travaux réalisés :

L'entretien du matériel est une activité indispensable pour le confort et la sécurité des archers c'est pourquoi l'implication de tous est nécessaire pour maintenir notre outil sportif en bon état.

De plus, chaque archer a l'autorisation de disposer de l'atelier pour l'entretien de leur propre matériel, le club ayant les outils nécessaires :

- Empenneuse
- Métier à cordes
- Coupes tubes
- .....

## Prévisions d'achat :

- Des buttes de tir en mousse pour le confort de tous

## Remerciements :

Je remercie tous ceux et celles qui se sont mobilisés pour garder notre matériel en bon état. Je remercie également notre Municipalité et les agents du Service Technique Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent notamment pour l'organisation de nos compétitions.

# COMMISSION FORMATION

La commission formation a un rôle important au sein du club. Elle a pour but premier, la diffusion des informations des différents programmes de formation proposés par la FFTA, la CR PACA et le CD 84 ainsi que des offres de formation venant du CDOS, du CROS, mais aussi du Centre de ressources et d'information des bénévoles.

## Assistant Entraîneur :

Depuis 2015, la FFTA a mis en place la formation assistant-entraîneur. Elle est accessible à tous les archers à partir de 14 ans. Elle n'est pas diplômante, mais autorise les archers formés à assister (comme son nom l'indique) un diplômé fédéral (entraîneur 1 ou 2) ou un professionnel dans ses fonctions.

L'assistant-entraîneur devient alors le 1<sup>er</sup> maillon d'une chaîne de formateurs qui doit conduire les archers à la compétition.

Ses compétences, en plus de l'aide apportée à l'entraîneur dans le déroulement d'une séance d'initiation, sont en priorité de faire respecter les règles de sécurité, mais aussi l'accueil des licenciés et le choix et l'entretien du matériel.

## Entraîneur 1 et 2 :

L'entraîneur a un rôle primordial dans la formation des archers au sein du club. Patience, persévérance, confiance, pédagogie, disponibilité, écoute sont des qualités indispensables à l'entraîneur afin qu'un dialogue fructueux passe entre lui et les archers.

Une convention a été mise en place entre le club et les futurs entraîneurs. En échange du financement du diplôme par le club, l'entraîneur s'engage à y rester licencié et d'encadré dans la mesure du possible des séances d'entraînement.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour les entraînements et il serait bien que des archers, attirés par la formation entraîneur, se fassent connaître pour renforcer l'équipe actuelle.

## Arbitrage :

L'arbitre est un personnage indispensable dans la vie d'un club. Il se distingue par sa passion du sport qu'il représente, sa disponibilité, mais surtout par ses connaissances de la réglementation. Sans arbitre dans le club, la fédération nous retire le droit d'organiser des compétitions. Il est donc primordial d'avoir des arbitres au club. Il existe également une formation pour la formation de Jeunes Arbitres.

## **- VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES**

**Question : Vote du rapport moral et d'activités à main levée ?**

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités de la saison 2019/2020?**

-

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

# RAPPORT FINANCIER 2019 – 2020

## Présentation :

Pour un meilleur suivi de la comptabilité, le rapport financier de l'année est présenté avec le prévisionnel de l'année et le rapport financier de l'année précédente 2018 / 2019.

Première année du confinement et impact sur la trésorerie du Club :

- ✓ Les recettes : subventions et cotisations sont bien rentrées.
- ✓ Les dépenses ont baissé : pas d'achats pour la buvette, car moins de concours, moins de déplacements et droits d'inscription au concours.
- ✓ De ce fait, cela fait un bilan positif, mais déséquilibré.
- ✓ Nous devons impérativement être vigilants sur la trésorerie, nous ne savons pas ce que nous réserve la crise sanitaire actuelle.

# Rapport Financier 2019/2020

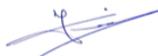
## Compte de résultats

Dépenses	2018 - 2019	Prévisionnel 19/20	2019 - 2020		Recettes	2018 - 2019	Prévisionnel 19/20	2019 - 2020	
<b>Charges directes</b>					<b>Ressources Directes</b>				
<b>60 - Achats</b>				<b>%</b>	<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de service</b>				<b>%</b>
Matériel Archerie Revente	2 749,81 €	3 000,00 €	2 563,53 €	85,45	Matériel d'archerie	2 570,99 €	2 500,00 €	3 041,00 €	102,84
Matériel Archerie	1 024,60 €	500,00 €	1 441,68 €	288,34	Vêtements de Club	232,00 €	200,00 €	216,50 €	116,00
Matériel consommable (blason...)	664,29 €	500,00 €	1 149,49 €	229,90	Activités annexes: Actions Club	1 325,50 €	600,00 €	655,00 €	220,92
Vêtements de Club	116,00 €	2 000,00 €	1 757,40 €	87,87	ET... Animations Club	1 499,00 €	700,00 €	360,00 €	214,14
Activités annexes: action club	714,50 €	800,00 €	488,50 €	61,06	Location matériel	1 990,00 €	1 300,00 €	1 089,00 €	153,08
Buvette	895,51 €	1 000,00 €	264,38 €	26,44	Buvette	2 019,51 €	1 600,00 €	876,50 €	126,22
Outilsage	20,14 €	100,00 €	105,30 €	105,30	Documentation	- €	- €	- €	-
Équipements	346,04 €	200,00 €	375,34 €	187,67	Divers	100,00 €	- €	- €	-
Coupes	190,00 €	200,00 €	224,00 €	112,00					
Divers	- €	- €	3,64 €						
<b>61 - Service extérieurs</b>					<b>74 - Subventions</b>				
Brevet d'État	550,00 €	600,00 €	475,00 €		<b>Subventions 2019-2020</b>				
Documentation générale	36,00 €			79,17	Subvention Municipale	3 825,00 €	4 000,00 €	3 825,00 €	95,63
Réparations - entretien	- €	150,00 €	30,00 €		Concours Crédit Agricole	- €	- €	800,00 €	
Location minibus	1 236,93 €	1 600,00 €	395,00 €	20,00	Subvention du Conseil Général	1 500,00 €	1 500,00 €	1 700,00 €	113,33
Gardiennage - location salle	50,00 €	300,00 €	- €	24,69	Subvention CG Organisation D2	- €	500,00 €	- €	
Assurances-poste de secours	418,81 €	400,00 €	437,64 €	104,91	Subvention DRDJSCS - FDVA	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	
					Subvention ANS FFTA	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	
<b>62 - autres services</b>					<b>Subventions 2018-2019</b>				
Abonnement La Provence	343,99 €	400,00 €	416,50 €		Subvention DRDJSCS - FDVA			1 000,00 €	
Réception - Convivialité	1 918,48 €	2 000,00 €	504,76 €	104,13	Subvention ANS FFTA			1 500,00 €	
Cadeaux	343,95 €	350,00 €	543,31 €	25,24					
Mission	75,16 €	200,00 €	30,62 €	155,23	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>				
Primes aux compétiteurs	600,00 €	- €	- €	15,31	Cotisations	10 424,49 €	9 000,00 €	9 926,00 €	110,29
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>					Licences	5 623,55 €	5 500,00 €	6 239,00 €	113,44
Reversement des licences	5 884,25 €	5 500,00 €	6 266,00 €	113,93	Inscriptions sur nos concours	3 458,00 €	2 500,00 €	2 821,00 €	112,84
Droits d'inscription concours	1 846,00 €	3 000,00 €	1 237,00 €		Déplacements: part des supporters	713,24 €	- €	287,40 €	
Déplacements	4 991,80 €	9 000,00 €	1 371,68 €	41,23	<b>76 - Produits financiers</b>	64,41 €			
Cotisations autres clubs (droits de pallon)	639,75 €	1 000,00 €	540,00 €	15,24					
Stages	31,00 €	100,00 €	- €	54,00	<b>77 - Produits exceptionnels</b>				
Formation	- €	100,00 €	- €	0,00	Réception: participation archers	635,00 €	500,00 €	- €	0,00
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>					Vente Téléthon	92,50 €	100,00 €	65,00 €	65,00
Dons Téléthon, Virade de l'espoir	192,50 €	200,00 €	210,50 €	96,25	Primes FFTA	- €	- €	- €	
	<b>25 879,51 €</b>	<b>33 200,00 €</b>	<b>20 831,27 €</b>			<b>36 073,19 €</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>36 901,40 €</b>	
<b>Charges indirectes</b>					<b>Ressources indirectes</b>				
Fournitures administratives	21,97 €	200,00 €	35,22 €	17,61					
Fournitures Entretien	130,92 €	150,00 €	- €						
Commission ANCV	25,25 €	- €	29,55 €						
Frais postaux	62,95 €	150,00 €	29,58 €	29,58					
Pub / Internet	71,92 €	100,00 €	53,93 €	26,97					
Location copieur	4 491,36 €	- €	- €						
Frais bancaires	206,92 €	200,00 €	186,80 €	93,40					
Pharmacie	- €	- €	198,43 €						
<b>Total des charges = C</b>	<b>30 890,80 €</b>	<b>34 000,00 €</b>	<b>21 364,78 €</b>		<b>Total des produits = D</b>	<b>36 073,19 €</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>36 901,40 €</b>	
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>					<b>87 - contributions volontaires en nature</b>				
Frais d'arbitrage	248,00 €	150,00 €	- €	0,00	Don par abandon de frais d'arbitrage	248,00 €	150,00 €	- €	165,33
Montant du bénévolat <sup>x</sup>	52 497,02 €	52 000,00 €	35 065,00 €	67,43	Don par abandon du bénévolat	52 497,02 €	52 000,00 €	35 065,00 €	100,96
Mise à disposition gratuite du minibus Municipal	1 120,00 €	1 500,00 €	395,00 €	26,33	Prestation Municipale en nature	1 120,00 €	1 500,00 €	395,00 €	74,67
<b>TOTAL</b>	<b>53 865,02 €</b>	<b>53 650,00 €</b>	<b>35 460,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>53 865,02 €</b>	<b>53 650,00 €</b>	<b>35 460,00 €</b>	

Budget 2019/2020 certifié conforme

Joëlle Fisseux, la Présidente

Cécile Ménatory, la Trésorière




# Budget prévisionnel 2020/2021

Du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

Dépenses	Montants en Euros	Recettes	Montants en euros
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de service</b>	
* Matériel Archerie	700,00 €		
* Matériel Archerie Revente	2 500,00 €		
* Matériel consommable (blason)	700,00 €	* Matériel Archerie Revente	2 000,00 €
* Vêtements de Club	200,00 €	* Vêtements de Club	400,00 €
* Activités annexes : actions Club	800,00 €	* Activités annexes : actions Club	600,00 €
* Buvette	1 000,00 €	* Activités annexes : animations Club	700,00 €
		* Location matériel	1 300,00 €
* Outillage	100,00 €	* Buvette	1 600,00 €
* Equipement	1 200,00 €		
* Coupes	200,00 €		
<b>61 - Service extérieurs</b>		<b>74 - Subventions</b>	
* Brevet d'État	600,00 €		
* Réparations - entretien matériel	200,00 €	* Subvention Municipale	4 000,00 €
* Location Minibus	2 000,00 €	* Subvention du Conseil Général	1 700,00 €
		* Subvention du CG Organisation D2	0,00 €
* Gardiennage	300,00 €	* Subvention ANS (CNDS - FFTA)	1 500,00 €
* Assurances - Poste de secours	400,00 €	* Subvention FDVA	2 000,00 €
<b>62 - autres services</b>			
* Abonnement La Provence	400,00 €		
* Réception - Convivialité	2 000,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
* Cadeaux	400,00 €	* Cotisations	9 000,00 €
* Mission	200,00 €	* Licences	5 500,00 €
		* Inscriptions sur nos concours	2 500,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			
* Reversement des licences	5 500,00 €		
* Droits d'inscription concours extérieurs	3 000,00 €	<b>76 - Produits financiers</b>	
* Déplacements sportifs	9 000,00 €		
* Cotisations autres clubs droit de paillon	800,00 €		
* Stage	100,00 €		
* Formation	100,00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
		* Réception : participation archers	500,00 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		* Vente Téléthon	100,00 €
* Dons Téléthon	200,00 €		
<b>Charges indirectes</b>		<b>ressources indirectes</b>	
* Fournitures administratives	200,00 €		
* Fournitures Entretien	150,00 €		
* Frais postaux	150,00 €		
* Communication	100,00 €		
* Frais bancaires	200,00 €		
<b>Total des charges = C</b>	<b>33 400,00 €</b>	<b>Total des produits = D</b>	<b>33 400,00 €</b>
<b>86 - emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 contributions volontaires en nature</b>	
* Frais d'arbitrage	150,00 €	* Don par abandon des frais d'arbitrage	150,00 €
* Montant du bénévolat	52 000,00 €	* Don par abandon du bénévolat	52 000,00 €
* Mise à disposition du minibus municipal	1 500,00 €	* Prestation municipale en nature	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 650,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 650,00 €</b>

budget prévisionnel 2019/2020 certifié conforme

Joëlle Fisseux, la Présidente

Cécile Ménatory, la trésorière




## **VOTE DU RAPPORT FINANCIER**

**Question : Vote du rapport financier à main levé ?**

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le rapport financier de la saison  
2019/2020?**

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

## **VOTE DU BUDGET PREVISIONEL**

**Question : Vote du budget prévisionnel à main levé ?**

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison  
2020/2021?**

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

# PROJETS 2020/2021

Association sportive reconnue de haut niveau, la Compagnie d'Arc de Vedène a connu **une belle « demi » saison 2019/2020, malgré la crise sanitaire qui a coupé la saison en plein élan à la fin de la saison salle.**

Tous ces podiums viennent consacrer le travail constant conduit depuis de nombreuses années par notre équipe dirigeante. Ils s'inscrivent dans **une politique de club fondée sur un savant équilibre entre compétitivité et convivialité.**

Pour l'année sportive 2020/2021, la Compagnie entend plus que jamais poursuivre dans cette voie, en veillant à **la richesse et à la rigueur des enseignements dispensés**, mais également à **la nécessaire promotion des notions de découverte, de loisir et de plaisir.**

Le plan de relance de l'activité proposé par la FFTA en fonction des contraintes sanitaires sera le support pour les activités du club pour la nouvelle saison. Pour le moment, nous n'avons aucune visibilité sur un retour à une situation sportive normale. Une baisse des licenciés est à prévoir pour la nouvelle saison, mais le club restera mobilisé pour proposer ses activités et accompagner ses adhérents dans cette crise sanitaire. La situation financière du club est stable et nous a permis de clôturer la saison précédente sans déficit.

## Notre projet de club 2020/2021 :

Chaque année la Compagnie d'arc de Vedène a un projet associatif d'ensemble qui respecte le désir de chacun de ses licenciés. Ce projet associatif suit les directives sportives de la FFTA avec pour but d'obtenir **le Label « École du Tir à l'Arc Français »**. **Ce label étant décerné par la Fédération Française de Tir à l'Arc. 3 critères ont été établis pour devenir club « ETAF »**

- Avoir 6 jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive en tir olympique.
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers
- La durée de fréquentation du club : 3 années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial).

Pour obtenir cette distinction preuve d'une bonne structuration, notre projet associatif s'articule autour de 3 domaines :

- Un projet sportif
- Un projet de promotion du tir à l'arc
- Un projet d'actions conviviales et de loisirs

## Les 7 piliers de notre projet sportif :

### **1 : Favoriser la pratique du tir à l'arc dans notre club**

- Le prêt des arcs d'initiation et du matériel nécessaire à la pratique du tir à l'arc : le viseur, la stabilisation, le protège-bras...
- Le prêt de poignées d'arc et de branches de précompétition dès que les archers acquièrent un certain niveau.

## 2 : Donner de bonnes bases de tir aux archers débutants

## 3 : Faire progresser tous les archers

Du poussin au super-vétéran, il faut emmener tous les archers à participer non seulement à des concours régionaux, mais aussi à des concours nationaux (Championnats de France).

## 4 : Donner les moyens à nos équipes

- Nos **équipes de Division régionale Classique et Poulies** de se terminer dans la 1<sup>re</sup> moitié du classement
- Nos **équipes Jeunes** de se qualifier pour leurs Championnats de France respectifs. Cette année, notre objectif est d'emmener une équipe au Championnat de France.
- Notre **équipe Féminine et Masculine de Division Nationale 2** de participer au Championnat de France de D2 et viser la montée en D1.

## 5 : Organiser et participer aux stages

Faire participer nos archers aux stages départementaux ou régionaux qui leur permettent de progresser plus rapidement, de préparer les grandes échéances régionales et nationales. Nous organisons régulièrement au sein du club des stages pour nos licenciés

## 6 : encourager les formations fédérales.

Nous encourageons nos archers à suivre **les formations d'arbitre ou d'entraîneur** pour ceux qui le désirent. Cette formation doit permettre à nos licenciés de s'investir dans l'association et aider nos équipes déjà en place.

## 7 : Organiser des compétitions

Nous avons programmé 5 week-ends de compétition, qualificatives pour les différents Championnats de France (sauf les concours jeunes débutants qui restent des concours amicaux et ont pour but la découverte de la compétition). Nous devrions obtenir l'organisation de la 2<sup>e</sup> manche du Championnat de France D2 :

- Octobre 2020 — Compétition en salle avec 3 départs
- Janvier 2021 — Compétition en salle avec 4 départs
- Avril 2021 – Tir Extérieur + Concours jeunes
- Mai 2021 - Manche de D2
- Juillet 2021- Tir extérieur à 5€

## L'accompagnement de nos archers :

**Pour atteindre nos différents objectifs, nous nous efforçons d'aider au maximum nos archers dans leur pratique sportive en prenant en charge :**

- **Les droits d'inscription** pour tous les concours amicaux de nos jeunes débutants, les championnats départementaux, de Région et nationaux et voire internationaux.
- **L'intégralité des frais de déplacement** de nos équipes de D2
- **Participation aux frais de déplacement** de nos archers qualifiés sur les championnats de France :

- Championnat de France de tir en Salle Jeunes
- Championnat de France de tir en Salle Adultes
- Championnat de France tir en Campagne
- Championnat de France Extérieur Jeunes
- Championnats de France de tir Extérieur
- Championnat de France par équipes de club Campagne
- Championnat de France 3D et Nature
- Championnats de France Handisport et Sport Adapté.
- **Les frais de formation** qui permettront d'assurer de façon optimale tous les entraînements.
- **La prise en charge** des interventions de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département afin d'optimiser au maximum le travail des archers lors des entraînements pour leur donner confiance et réussite lors des compétitions.
- **La prise en charge des droits de paillons** de nos archers qui s'entraînent à l'extérieur à hauteur de 100€ par archer.

### Le soutien financier de nos partenaires institutionnels :

Pour mener à bien notre politique sportive et atteindre nos ambitieux objectifs, nos seules ressources ne peuvent suffire.

Même si nous présentons une gestion des plus rigoureuses et cherchons à diversifier toujours plus nos sources de financement. Le soutien de nos partenaires institutionnels (Mairie de Vedène, Conseil Général, Conseil Régional, CNDS...) nous est plus que jamais indispensable. Il en va bien évidemment de la réussite de notre Compagnie, mais également, et au-delà, du rayonnement de nos différents partenaires sur les pas de tir départementaux, régionaux, nationaux.

## La Promotion du tir à l'arc :

### Organisation de journées découverte

La promotion du tir à l'arc va nous permettre de développer l'activité notamment sur un plan local et augmenter notre nombre de licenciés. La fédération nous propose également certaines actions nous permettant de proposer de nouvelles sortes d'animations. Les travaux du terrain extérieur nous permettront également de pouvoir accueillir de nouvelles activités au sein de la compagnie. Nous participons notamment à :

- **Journée de découverte de tir à l'arc à Décathlon (Vital Sport)**
- **Journée Municipale des associations**
- **Journées d'initiation**
- **Journée « Tir à l'Arc au Féminin »**

### Label « Club Citoyen du Sport »

La Compagnie d'arc réalise les actions proposées dans le cadre du label fédéral, « Club Citoyen du Sport » avec notamment des actions sur les Temps d'Activité périscolaire, pour les féminines et des actions sport santé. L'ensemble des actions sont dans la continuité de la promotion du tir à l'arc pour les archers déjà licenciés, mais également vers de futurs archers.

### Communication

Notre présence sur internet et dans la presse régionale nous permet d'avoir une visibilité supplémentaire pour faire connaître notre discipline. Le club est également présent sur les réseaux sociaux afin de toucher un nouveau public, notamment les jeunes.

### Actions caritatives :

Cette année encore, le club reversera 1€ par adhérents au profit de l'**AFM Téléthon**, mais également le bénéfice des stylos flèches fabriquées par nos soins.

### Nos actions conviviales et de loisir :

Le but de notre association n'est pas seulement sportif, mais également humain. Par l'organisation de journées conviviales et de loisir, les archers développent également le côté humain, l'entraide et apprennent à se connaître en dehors d'un pas de tir. Voici les événements organisés :

- **L'Apéritif de fin d'année** en présence des archers et de leurs familles.
- **Le Tir du Roy** : Un moment de tradition d'archerie suivi d'un repas et d'activités sportives pour l'ensemble de l'association.
- **La journée champêtre**, un passage des flèches le matin suivi d'un repas dans la bonne humeur.
- **Les soirées amicales** des vendredis de juin/juillet, avec un repas tiré du sac après l'entraînement.

## **Élection Comité Directeur**

Suite à l'AG Extraordinaire précédente, les élections au Comité Directeur sont reportées à la prochaine AG Ordinaire.

### **Questions diverses :**

Des questions ?

La séance est close à 18h44.

La Compagnie d'Arc remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels et privés !

Partenaires institutionnels :



Région  
PACA



FFTA  
Fédération Française  
de Tir à l'Arc



Partenaires privés :

